

18/04/2021

ASPECTS JURIDIQUES DE LA CONTENTION ET DEMARCHE ETHIQUE

Programme de formation

Contact Sens et Pratiques

Fabrice DELADOEUILLE

Mél : fdeladoeuille@sensetpratiques.fr

LE CONTEXTE

Cette formation permet d'aborder le cadre législatif et réglementaire de la contention. Toutefois, comme toujours en action médico-sociale, le cadre juridique, s'il permet aux professionnels de connaître le cadre et les limites de leurs interventions, l'appropriation d'une méthodologie visant à mettre en place une démarche de réflexion éthique sur ces sujets paraît indispensable. C'est en effet par le croisement de points de vue, d'apports techniques et théoriques pluridisciplinaires complémentaires, qu'une éthique réflexive peut voir le jour afin de proposer des réponses toujours plus adaptées aux professionnels de l'intervention directe.

La formation, dans ses aspects juridiques et éthiques, propose aux professionnels de l'accompagnement social et médico-social un espace-temps de réflexion à partir d'éléments théoriques afin d'interroger leurs pratiques.

Lorsque les professionnels évoquent la contention des usagers accueillis en établissement social et médico-social, ils justifient pratiquement systématiquement cet acte, cette décision, au regard du principe de sécurité. La sécurité des usagers passe par un devoir de surveillance particulièrement pesant dans le secteur social et médico-social, notamment en termes de responsabilité civile depuis l'arrêt Blicq (Cour de Cassation, assemblée plénière, 29 mars 1991).

Or, la liberté est un principe fondamental du droit. L'utilisateur d'un établissement social ou médico-social reste un citoyen avant tout libre et bénéficiant comme tout individu de droits fondamentaux (réaffirmés par la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002), et notamment de la liberté d'aller et de venir, du droit au respect de l'intégrité corporelle, du droit au respect de l'autonomie, du droit à la dignité.

La question posée par la contention est la suivante : peut-on priver partiellement ou complètement un usager de ses libertés, fût-ce cette décision prise au nom du principe de sécurité ?

Le principal argument mis en avant par les professionnels pour justifier la pratique de la contention est celui de la sécurité de l'utilisateur afin de prévenir un risque pour ce dernier ou un risque pour autrui. Dès lors que l'on évoque la pratique de la contention en établissement social et médico-social, il convient de s'interroger sur le sens de cette décision. Existe-t-il un risque pour l'utilisateur ou pour autrui ? La contention peut-elle être utilisée pour prévenir ce risque ? A quel moment ? Quel est le cadre juridique de référence de la contention ?

La formation proposée a pour objectif de répondre à ces difficultés en proposant un cadre juridique clair pour l'ensemble des professionnels et en se donnant une méthodologie de réflexion éthique afin de prendre des décisions et de mettre en place des actions satisfaisantes pour les usagers et les professionnels.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Donner des repères juridiques et éthiques sur les notions de calme retrait, de contention, de contenance.
- Connaître la notion de bientraitance. En faire un enjeu au quotidien par un savoir-être adapté.
- Connaître la notion de responsabilité juridique.
- Valoriser le travail en équipe interdisciplinaire favorisant une mobilisation en continu des questionnements éthiques.
- Savoir définir, via une réflexion collective et transversale, des règles de pratiques professionnelles respectueuses de la situation singulière de chaque usager.

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Après la présentation des participants, des attentes, des objectifs et du déroulé de la formation, une évaluation des connaissances est faite à partir d'un quiz individuel et anonyme.

Le déroulé pédagogique se décline en deux modules cohérents décrits pages suivantes :

Module 1 : 1 journée
Les aspects juridiques de la contention en ESSMS
Objectifs : <ul style="list-style-type: none">▪ Donner des repères juridiques et éthiques sur les notions de calme retrait, de contention, de contenance.▪ Connaître la notion de bienveillance. En faire un enjeu au quotidien par un savoir-être adapté.▪ Connaître la notion de responsabilité juridique.
Contenu : <ul style="list-style-type: none">▪ Définition des concepts contenance / contention /calme-retrait et inscription dans leurs champs théoriques et pratiques▪ Leurs limites ? Déterminer ce qui relève du médico-social ou du sanitaire▪ Repères juridiques sur ces 3 notions▪ Les différents types de responsabilités : morale, civile, pénale▪ Recommandations de bonnes pratiques professionnelles en la matière
Méthode : Apport de connaissances réglementaires, théoriques et utilisation de cas rencontrés dans d'autres institutions.
Supports pédagogiques : Support de synthèse du module

Module 2 : 1 journée

L'éthique comme source de réflexion et de repères dans les situations complexes

Objectifs :

- Valoriser le travail en équipe interdisciplinaire favorisant une mobilisation en continu des questionnements éthiques.
- Savoir définir, via une réflexion collective et transversale, des règles de pratiques professionnelles respectueuses de la situation singulière de chaque usager.

Contenu :

- **Qu'est-ce que l'éthique ?**
 - ✓ Les concepts fondamentaux : la déontologie, le droit, la morale, l'éthique
 - ✓ Les concepts d'éthique du soin : la bienfaisance, la non-malfaisance, l'autonomie et la justice
 - ✓ Apports théoriques du formateur sur l'éthique et sa méthode de raisonnement
- **Méthodologie de réflexion éthique et étude de cas :**
 - ✓ Présentation et appropriation d'une méthode de réflexion éthique
 - ✓ Identifier les valeurs et les vertus à mobiliser dans l'accompagnement de personnes vulnérables à partir de cas choisis par les professionnels
 - ✓ Renforcer la vigilance et la réflexion éthiques dans les soins aux quotidiens.
 - ✓ Prendre des décisions pour l'Autre et avec l'Autre

Méthode : Apports théoriques, résolution de situations complexes à partir d'une méthodologie et illustrations et étude de cas.

Supports pédagogiques : Support de synthèse du module

En fin de formation, les participants sont à nouveau évalués avant un temps de bilan à chaud en présence de la direction.

MODALITES DE LA FORMATION

Cette formation est dispensée en présentiel sur site.

Prérequis :

Travailler auprès de personnes en situation de handicap. Les différents modules sont adaptés au secteur d'intervention (enfants /vs/adultes).

Méthode :

Formation dispensée en présentiel sous forme de contenus théoriques, d'ateliers et de temps de travail d'analyse de situations supervisées par le formateur.

Public :

La formation est adressée à l'ensemble des professionnels impliqués par les questions de la contention et de la bienveillance au sein de l'établissement.

En vue de faciliter les échanges entre stagiaires, un groupe est constitué de 12 personnes.

Durée :

2 jours

Conditions matérielles :

- Équipement informatique : Écran, vidéoprojecteur, accès WIFI souhaité
- Équipement papier : Paperboard- feutres et feuillets
- Salle de formation : Tables et chaises, porte- manteaux, accessible au public en situation de handicap

Dates :

A définir

Modalités d'évaluation :

Les stagiaires seront évalués sur leurs connaissances en début et fin de formation par la passation d'un QCM anonyme.

Modalité de contact et délais d'accès :

Prise de contact par courrier électronique ou sur la page : <https://susetpratiques.fr/contact/>

Réponse sous 72 heures.

FORMATEUR

Olivier DUCHOSAL, consultant formateur en droit de la santé, spécialiste des établissements sociaux et médico-sociaux.

Olivier est juriste en droit de la santé, titulaire d'un DEA en éthique et droit médical dirigé par Marie-France Callu, faculté de droit de Lyon.

Il anime depuis 17 ans des formations et accompagne des établissements sociaux et médico-sociaux à l'élaboration de projets d'établissement et à l'évaluation interne.

Il enseigne à l'IFROSS, institut de droit de la santé de la faculté de droit de Lyon depuis 2005.

Par ailleurs Olivier occupe un poste de Directeur Ingénierie de projet, qualité et contrôle interne de l'association CAPSO située à Lyon.

TARIFS

Le tarif d'une journée de formation est de 980€ auquel s'ajoute les frais de déplacement.

Le coût pédagogique de la formation est de 1960€ auquel s'ajoute les frais de déplacement.